

COMPTE RENDU INTERSYNDICAL DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU JANVIER 2019

Les représentants des personnels CGT Finances Publiques 71 et Solidaires Finances Publiques 71, réunis en intersyndicale, ont lu l'adresse suivante à la directrice départementale des finances publiques de Saône et Loire. Ils ont quitté la salle de réunion après avoir pris connaissance des premiers éléments de réponse de Mme Simon et remis des « *Doléances et remarques des agents des finances publiques en charge de l'accueil et confrontés à la mise en place du prélèvement à la source* ». Faute de quorum suffisant, le comité technique n'a pu se tenir ; il est convoqué à nouveau le 14 janvier 2019.



Madame la Présidente,

La CGT Finances Publiques 71 et Solidaires Finances Publiques 71 font le choix fort de ne pas siéger à ce Comité Technique Local consacré aux suppressions d'emplois dans notre département.

En effet, à quoi bon vous faire perdre votre temps -et le nôtre- à débattre autour de ce sujet ?

Nous connaissons déjà la réponse :

- c'est une « *décision gouvernementale* » ;
- vous êtes « *contrainte* » ;
- vous avez dû « *taper* » dans le réseau et faire des arbitrages, injustifiés et injustifiables.

Tout va très bien dans notre administration !

Le constat est fait en fonction des propos de notre ministre qui n'a pas ménagé ses efforts pour se répandre dans les médias ces derniers temps, trop content de vendre son usine à PAS.

C'est ainsi le *Monde de OUI-OUI* ou celui des *Bisounours* qu'il nous propose de découvrir à longueur d'interventions médiatiques. Il n'y a aucun mépris dans ces propos : la posture prise par le ministre de l'action publique qui tourne au positivisme à outrance et à la béatitude extrême nous paraît un peu risquée, alors que nous n'en sommes qu'au début des opérations.

A défaut de savoir-faire en matière fiscale, notre ministre maîtrise le faire-savoir. Nous y reviendrons.

Dès lors, le *Monde de Gégé* invite à taire ce qui fait tâche et à observer devant nous le déroulement d'une nouvelle étape vers la modernité au service de tous.

Toutefois, avant de parvenir à cette fin, il a fallu - « en même temps »- amputer le corps des petites mains de la DGFIP qui possèdent « *un savoir-faire et une maîtrise technique alliés à un sens de la pédagogie et du service public* ». Il en est ainsi dans notre administration : pour faire passer les pilules amères, on flatte au préalable. Et pour un « *comptable* » qui dispose d'une table et d'une chaise fournies par l'Etat, ça ne coûte pas cher.

Aujourd'hui, l'amertume est totale pour les personnels et leurs représentants.

Ainsi, vous nous convoquez pour faire l'étalage des dégâts décidés au ministère et à la direction générale. Les documents techniques exhibent l'ampleur du plan social en œuvre au sein de notre administration des finances publiques.

23 511 suppressions d'emplois en 10 ans au niveau national, 144 suppressions d'emplois depuis 2012 en Saône et Loire. Et malgré toutes les précautions de langage précisant que chaque catégorie d'emploi contribue, ce sont bien à nouveau les catégories B (pour 636) et C (pour 1312) qui sont les plus attaquées ; ces mêmes catégories qui sont le plus souvent en charge de l'accueil et du traitement des demandes du public...

Le réseau des trésoreries est très nettement ciblé : 11 suppressions d'emplois sur 18. Et comme justification de ces ciblages, il y a une dimension vicieuse qui apparaît dans le document : ne pas avoir fermé les trésoreries de St Léger, Cuiseaux, Perrecy et Digoïn fait tomber la sentence sur les autres trésoreries qui n'avaient pas contribué jusqu'alors ! C'est donc une mise en concurrence des centres des finances publiques qui s'applique ici dans le domaine des réductions d'effectifs. Le mode opératoire est simple et doit être compris telle une menace brandie: *« si je ne peux pas prendre chez toi, je prends chez le voisin. Mais au final, je prends »!*

Et au final ce sont toujours les citoyens et les agents qui sont les grands perdants : les agents parce qu'on supprime leur poste ou qu'on le transfère vers des trésoreries hospitalières qui ne résoudront aucun problème, et les citoyens parce que, une nouvelle fois, les services publics disparaissent. Et ensemble, ils goûteront à la mobilité géographique.

Ainsi, pour l'administration des finances publiques, point de salut s'il n'y a pas sabordage. Il faut tailler au sabre dans le réseau alors que nous devons faire face à un changement majeur, le prélèvement à la source.

Les agents attirent votre attention sur le fait que le réseau n'est pas suffisamment solide pour faire face aux conséquences de cette décision politique. Des premiers signes sont apparus, notamment lors des réceptions extrêmement nombreuses à Chalon et Mâcon par exemple. Certains agents ont décidé de vous faire part de leurs revendications, que nous vous transmettons et qui méritent réponse. Certains constats récurrents émergent : le manque de moyens humains et techniques (habilitations CONSULTPAS) pour faire face au traitement des demandes alors même que nous n'en sommes pas encore au pic de visite ; la formation qui paraît largement insuffisante et qui a d'abord consisté en l'envoi massif de notes, la formation programmée tardivement en SIE, disproportion entre les moyens déployés pour mettre en place l'APRDV (réunions sur sites, formations, etc) et la *« discrétion »* entourant la mise en place du PAS, etc.

L'ironie est donc devenue un mode de gestion dans notre administration : alors que le ministre parade pour le PAS, la course vers le vide de la DGFIP continue à coup de suppressions d'emplois, fermetures et restructurations.

Et comme si cela ne suffisait pas, dans un exercice relevant plus de la méthode Coué, notre ministre, sur une station de radio qui l'interrogeait sur l'état de ses troupes confrontées au PAS, déclare que tout va très bien chez lui car la preuve, il n'y a pas eu de grève !

A force de se payer notre tête...

Et gageons que nous ne serons pas seuls.

L'espoir est là qui pointe. Les citoyens, quelle que soit la couleur de leur gilet ou de leur stylo, commencent à comprendre ce qui se décide dans leur dos et à leur dépens. Cela frémit. Nous l'avons vu avec l'émergence du débat sur le rétablissement de l'ISF et de la lutte contre la fraude fiscale. Certains ont fait le lien entre l'absence de moyens et de volonté pour lutter contre la fraude fiscale et le manque de moyens criant dans notre administration.

Lorsque les citoyens et les agents le décideront, alors cette course vers le vide s'arrêtera puis s'inversera.

Pour l'heure, nous demandons une nouvelle fois l'arrêt des suppressions d'emplois, des fermetures de trésoreries et des restructurations qui mettent en danger le réseau des finances publiques.

Mâcon le 10 janvier 2019

Réponse de Mme Simon, Directrice départementale des Finances Publiques de Saône et Loire :

Concernant les suppressions d'emplois, elle n'a effectivement pas le choix. En ce qui concerne la manière de faire, ils ont tenu compte des personnels et des missions.

Il y avait un projet d'aménagement du réseau des structures que la DDFIP estimait cohérent. Elle n'a pas eu l'autorisation de le mettre en place et donc cela a eu des effets en termes de désignation des services visés par les suppressions d'emplois.

Elle est bien consciente que le réseau des trésoreries est impacté et, effectivement, pour celles qui n'ont pas pu être réorganisées le poids des suppressions est plus lourd.

Concernant l'entraide entre trésoreries, sa mise en place fera l'objet d'un CTL. La reconfiguration locale a fait que certaines trésoreries se retrouvent avec jusqu'à cinq collectivités à gérer. Il est donc normal que d'autres trésoreries qui sont moins défavorisées fassent de l'entraide.

Le DG a demandé aux DDFIP de réfléchir à une reconfiguration du réseau en partant plutôt d'une démarche *back office-front office* et **moins d'implantations pérennes, mais des points de contacts supplémentaires, voire mobiles.**

Pour la Saône et Loire, il n'y aura effectivement plus qu'un seul SPF d'ici 2022. *« Mais il ne faut pas en conclure qu'il n'y aura qu'un seul SIE, qu'un seul SIP et qu'une seule trésorerie. »*

Concernant le PAS : la formation proposée en 2017 a été refaite en 2018. Les deux correspondants PAS de la direction se sont déplacés dans les services. Gestpas est un outil nouveau, ouvert récemment, qu'il faut que les agents s'approprient. Et les formations continuent.

Sur l'accueil, Mme Simon a reconnu qu'il y a eu du monde et que d'après les remontées quotidiennes, ça n'a pas été facile parce que les agents doivent s'approprier l'outil.

Selon elle, il n'y a pas forcément plus de monde que les autres années, c'est surtout le temps de réception qui a été plus long, une durée moyenne qui passe de 6 minutes à 12 minutes.

Dans la lignée du discours ministériel, il y a une reconnaissance du travail qui est fait par les agents.

Le ministre ne fait pas de triomphalisme, il représente le côté politique. On a intérêt à ce que ça marche et que ça se passe le mieux possible. Le passage au PAS s'est bien déroulé, à part quelques anicroches normales lorsque l'on a une nouvelle application ; **et « d'ici un an, on n'en entendra plus parler. »**

Par le passé, le passage à Gestpro en SIE n'a pas été facile non plus.

Le ministre a une forme de reconnaissance pour les agents, il est prudent.

Il ne faut oublier également que tous les employeurs sont également dans la démarche, nous ne sommes pas les seuls.

Les derniers échanges ont été les suivants :

« DDFIP 71 : Nous lirons avec attention les remontées des agents, nous regarderons s'il y a des réponses à apporter à des questions techniques.

CGT-Solidaires : ce ne sont que les premières remontées. Vous nous indiquez que vous avez des remontées régulières des chefs de service, nous vous ferons remonter la version agents pour que vous ayez les deux côtés.

DDFIP 71 : Les chefs de service font remonter fidèlement.

CGT-Solidaires : Nous avons un rôle de passeurs de paroles, c'est une démarche spontanée, il n'y a pas de logo syndical. Certaines choses ont émergé à Chalon, à Montceau, d'autres sont en cours.

Vous serez destinataire et il y aura ainsi une transparence totale sur les problèmes du terrain. »